

	DEN	IANDE DE DÉROGATION
POUR		LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
		LA DESTRUCTION *
	∇	LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPÉCI	MENS	D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faunc et de flore sauvages protégées

définies au 4° de l'article L. 411-2 du c	ode l'environnem	infons de demande et d'instruction des délogations ient portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées	i
A. VOTRE IDENTITÉ			
		Anjou	
Adresse: N° Rue Place	des Récollet	is.	
Code postal49.400			
Nature des activités : Etude et protection de	de.l'avifaune	et.de.ses.habitats.en.Maine.et.Loire	
Qualification : Association 1901			
B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONC	ERNÉS PAR	L'OPÉRATION	
Nom scientifique	Quantité	Description (1)	
Nom commun			
Bl Tetrax tetrax	4 00	1 à 20 couples et les pichées essesiées	
Outarde canepetière	1 - 20	1 à 20 couples et les nichées associées	
•			
B2			
B3			
B4			
			7 1
B5			
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers			
C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉ	RATION *		
Protection de la faune ou de la flore	Q	Prévention de dommages aux cultures	
Sauvetage de spécimens		Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats		Prévention de dommages aux eaux	
Inventaire de population		Prévention de dommages à la propriété	
Etude écoéthologique		Protection de la santé publique	
Etude génétique ou biométrique		Protection de la sécurité publique	
Etude scientifique autre		Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages à l'élevage		Détention en petites quantités	
Prévention de dommages aux pêcher		Autres	
		on, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale	
Suite sur papier libre	s a outardes	s canepetières	
D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET			
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction		considérée)	1001
D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT		terre and the second se	
		es animaux capturés :	
	her sur place	□ avec relâcher différé □	
		maux avant le relâcher :	
5 , a nea, preciser les conditions de conser	- acton des ann	man availt le relacitet	

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
Capture manuelle
Utilisation d'émissions sonores Préciser : Modalités de marquage des animaux (description et justification) :
Suite sur papier libre
D2. DESTRUCTION *
Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser:
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
Par pièges létaux ☐ Préciser :
Par capture et euthanasie Préciser : Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser:
Autos moyons de destruction de Preciser
Suite sur papier libre
D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser:
Utilisation de sources lumineuses Préciser:
Utilisation d'émissions sonores
Utilisation d'armes de tir
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle
Suite sur papier libre
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *
Formation initiale en biologie animale
Formation continue en biologie animale Préciser : Omithologie, connaissance spécifique de l'Outarde canepetière et de la ZPS
Autre formation Préciser : Télépilote agréé
OUEL E POT LA PÉRIODE OLLY TRANSPORTE POUL
F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION
Préciser la période : entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027
Préciser la période : entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027
Préciser la période : entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période : entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire. Départements : Maine et Loire (49). Cantons : Communes : H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE * Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace Mesures contractuelles Mesures contractuelles
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période *entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027 ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire. Départements :Maine et Loire (49) Cantons : Communes : H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE * Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace V Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Suite sur papier libre L. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION
Préciser la période :entre.le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire. Départements :Maine.et Loire (49). Cantons : Communes : H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE * Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace V Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Suite sur papier libre I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Préciser la période * . entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire. Départements :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire. Départements :Maine et Loire (49). Cantons : Communes : H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE * Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace V Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Suite sur papier libre I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Préciser la période * . entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire. Départements :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire. Départements :Maine et Loire (49). Cantons : Communes : H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE * Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace V Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Suite sur papier libre I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
Préciser la période :entre.le.15.mai et.15.juin, de.2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période :entre.le.15.mai et.15.juin, de.2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période :entre.le.15.mai et.15.juin, de.2023 à 2027. ou la date :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire. Départements :
Préciser la période :entre le 15 mai et 15 juin, de 2023 à 2027. ou la date : G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Pays de la Loire. Départements :
Préciser la période :entre.le.15.mai et.15.juin, de.2023 à 2027. ou la date :